

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITÉ –EGALITÉ -PAIX

MINISTERE DU TRAVAIL CHARGE
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION



INSTITUT NATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE



Unité de Gestion des Projets 7

RAPPORT SUR LES SESSIONS DE FORMATION DES MEMBRES DES U.G.P

INAP/AOUT 2015

Sommaire

PAGES

I. Présentation de l'INAP	1
II. Contexte des sessions de formations	2
III. Formation en suivi-évaluation selon la G.A.R	3
III.1. Objectifs de la formation	3
III.2. Déroulement de la session	3-4
III.2. Répartition genre/UGP	4-5
IV. Formation en gestion des projets de développement	6
IV. 1. Objectifs de la formation	6
IV. 2. Déroulement de la session	6
IV. 2. Répartition genre/UGP	7
V. Autres activités	8-9
VI. Conclusion	10-11
Listes des participants	11-14

I. PRÉSENTATION DE L'INAP :

Dans le cadre de renforcement des capacités des UGP et de l'UCA de la Politique Nationale de l'Emploi (P.N.E) une convention de partenariat a été établie avec l'Institut National d'Administration Publique (INAP). Dans ce cadre l'Institut a mis gracieusement ses locaux à la disposition de l'Unité de Coordination et d'Animation (U.C.A) pour accueillir les différentes activités de formation entreprises dans le cadre de la P.N.E.

L'Institut National d'Administration Publique (INAP) est un établissement de formation et de perfectionnement en administration publique.

Placé sous la tutelle du Ministre du Travail chargé de la réforme de l'Administration, il a pris la relève de l'ancien Centre de Formation Administrative de Djibouti.

Son fonctionnement est régi par le décret N° 95-0106/PR/PF qui fixe ses attributions et délimite son champ d'intervention.

Un nouveau cadre législatif et réglementaire mis en place avec l'assistance technique des Experts Canadiens de l'ENAP du Québec, afin de transformer l'INAP en un établissement public autonome et lui permettre de s'adapter aux nouveaux défis de la formation des agents du secteur public, sera bientôt institutionnalisé après discussion et adoption de la Loi d'autonomie par le Parlement.

Le Conseil des Ministres a déjà adopté ladite Loi il y'a quelques semaines et l'INAP se trouve maintenant à un tournant crucial.

L'Institut assure la formation initiale et continue des fonctionnaires et des agents conventionnés :

- ❖ **De l'Etat**
- ❖ **Des Régions**
- ❖ **Des Etablissement publics et parapublics**

L'INAP assure actuellement :

- **La formation initiale des fonctionnaires nouvellement recrutés**
- **L'organisation des cycles de formation continue et de perfectionnement au profit des agents de l'administration, des établissements et des entreprises publics et para - public.**
- **La réalisation d'expertise et de recherche en administration publique et**

L'organisation de séminaires, de colloques et des journées d'études en rapport avec les domaines d'interventions de l'administration.

L'INAP est composé de 2 blocs de bâtiments principaux, l'un abrite les services administratifs de l'Institut et l'autre, le plus grand bloc, est composé de salles de cours des formations :

- 1 grande salle polyvalente d'une capacité d'accueil de 80 participants
- 3 salles de cours de 30 à 40 participants
- 1 salle de 20 à 25 participants

Afin d'améliorer et de moderniser son cadre d'accueil, l'INAP a soumis à ses partenaires du Qatar, dans le cadre de la coopération bilatérale, un projet de construction et d'équipement d'un nouveau bâtiment R+2.

Le Plan architectural du futur bâtiment de l'Institut a d'ailleurs déjà été défini par la direction de l'Urbanisme du Ministère de l'Habitat.

La mutation progressive de l'Institut en un établissement autonome lui permettra de renforcer considérablement sa capacité d'accueil et d'offrir des sessions de formation adaptées sur la performance et l'efficacité de l'Administration publique.

Dans le cadre d'une convention de partenariat, l'Institut a mis gracieusement ses locaux à la disposition de l'Unité de Coordination et d'Animation (U.C.A) de la Politique Nationale de l'Emploi (P.N.E) pour accueillir les différentes activités de formation entreprises dans le cadre de la P.N.E.

II) CONTEXTE DES SESSIONS DE FORMATION :

Dans le cadre de la mise en application des objectifs stratégiques fixés par le Plan d'Action Opérationnel (P.A.O) de la Politique Nationale de l'Emploi, l'Unité de Coordination et d'Animation (U.C.A) de la Politique Nationale de l'Emploi a mis en place 2 sessions de formation afin de renforcer les capacités humaines des U.G.P.

En outre, les U.G.P étant composée de responsables et membres issues des différents départements ministériels, la réussite et l'atteinte des objectifs fixés dépendait globalement de la capacité de ses membres à travailler en parfaite synergie et à maîtriser les outils

nécessaires à la mise en place, au suivi, à l'appropriation et au contrôle rétroactif des projets et programmes d'activités.

C'est ainsi que l'U.C.A a planifié, en collaboration avec l'U.G.P 7 de l'INAP, une session de formation en Suivi-Evaluation selon le principe de la G.A.R, du 06 au 09 Avril 2015, et une session en gestion des projets de développement du 13 au 16 Juin 2015.

En effet, l'INAP abrite l'Unité de Gestion des Projets du volet 7 de la P.N.E et collabore étroitement avec l'Unité de Coordination et d'Animation dans tous les aspects concernant l'opérationnalisation de la P.N.E .

III.) FORMATION EN SUIVI-EVALUATION :

L'INAP a abrité du 06 au 09 Juin 2015 une session de formation en suivi-évaluation selon la méthode G.A.R et en outils de gestions des projets et programmes.

Initiée par l'U.C.A dans le cadre du renforcement des capacités de mise en œuvre de la P.N.E et organisé en collaboration avec l'U.G.P.7, cette session de formation a vu la participation de près de 25 Cadres et Responsables des différentes Unités de Gestion des Projets.

Les formateurs – intervenants étaient le DR ADAMA ZERBO , Docteur en sciences économique et Expert en emploi et travail, par ailleurs Consultant pour la P.N.E., et le Directeur de l'INAP, Mr CHARMARKE IDRIS ALI, socio-économiste et expert en gestion des projets.

III.1) Objectifs de la formation :

La session de formation avait pour objectifs principaux de :

- *Renforcer les capacités humaines pour la mise en œuvre du P.A.O*
- *Vulgariser les méthodes de suivi-évaluation*
- *Doter les membres des U.G.P des outils nécessaires à une gestion optimale des projets et programmes qui leurs sont confiées.*

III.2) Déroulement de la session :

La formation se déroulait durant la matinée, de 08h à 12h, du samedi au mardi, sur une durée de 4 jours et à raison de 4 heures de cours intensives par jour.

Les cours de formation se faisaient sous forme d'exposée magistrale, de projection de contenu de cours et de travaux de groupes.

Sur un total de 25 participants attendu, seul 17 participants se sont présentés et ont suivi régulièrement l'intégralité de la formation.

Le pourcentage hommes/femmes était identique et les absences constatées sont dû au manque de temps disponible pour certains Cadres et Responsables exerçant des postes de responsabilités au sein de leurs ministères respectifs.

Les membres de l'U.G.P 5 étaient les plus nombreux à avoir assisté à cette session de formation.

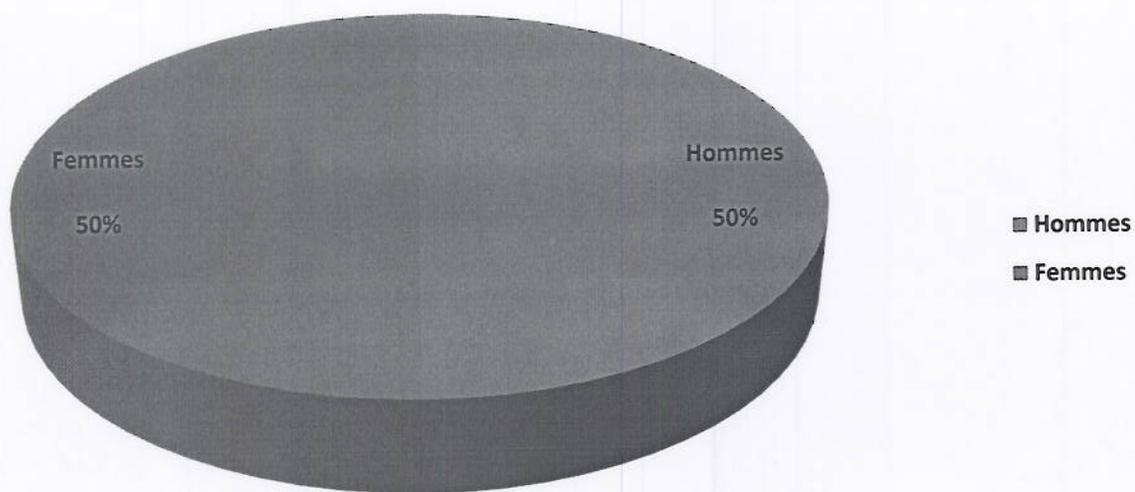
Les 2 premiers jours la formation était dispensée par Mr CHARMARKE IDRISSE ALI, Directeur de l'INAP et formateur en gestion des projets et les 2 derniers jours ont été assurés par le Dr ADMA ZERBO, Docteur en sciences économiques et Expert en emploi et travail.

Les participants disposaient d'une pause quotidienne de 10 minutes pour la pause-café.

Le nombre des participants absents n'a pas beaucoup varié par rapport aux présents durant les 4 jours de la formation.

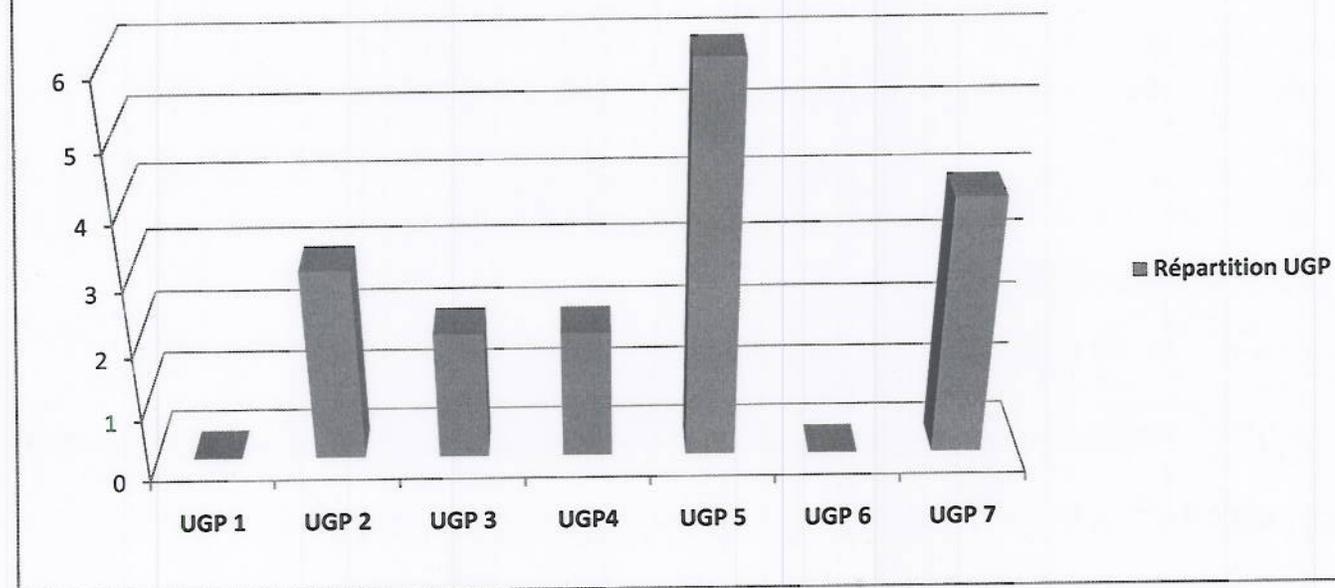
a) Répartition Hommes / Femmes :

Répartition Genre



b) Répartition selon les U.G.P :

Répartition UGP





Séance de cours de formation avec le DR ADAMA ZERBO

IV.) FORMATION EN GESTION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT :

Du Samedi 13 au mardi 16 Juin 2015 l'U.C.A a organisé, à l'INAP, une nouvelle session de formation portant sur la gestion des projets de développement à l'intention des membres des Unités de Gestion de Projets.

IV.1) Objectifs de la formation :

Les objectifs prioritaires ciblés par cette formation en gestion des projets de développement étaient :

- *Permettre une meilleure maitrise des projets de développement*

- *Faciliter l'acquisition des outils modernes pour mettre en place et gérer un projet de développement*
- *Renforcer les capacités des membres des UGP à maîtriser les différentes facettes de la gestion des projets*

IV.2) Déroulement de la session :

De même que la précédente session, cette formation s'est déroulée à l'INAP sur une durée de 4 jours, du samedi 13 au mardi 16 juin, et avec une plage horaire identique.

Dispensé par Mr CHARMARKE IDRIS ALI, Formateur en gestion des projets et Directeur de l'INAP, cette formation a vu la participation de 23 participants sur les 25 attendus.

Les cours de formation se faisaient sous forme d'exposées magistrales, de projection de contenu de cours et de travaux de groupes.

Pour cette formation également le pourcentage hommes/femmes était, à peu près, identique et les absences constatées étaient dû au manque de temps disponible.

La plupart des membres des UGP 1, 3 et 6 ont brillé par leurs absences.

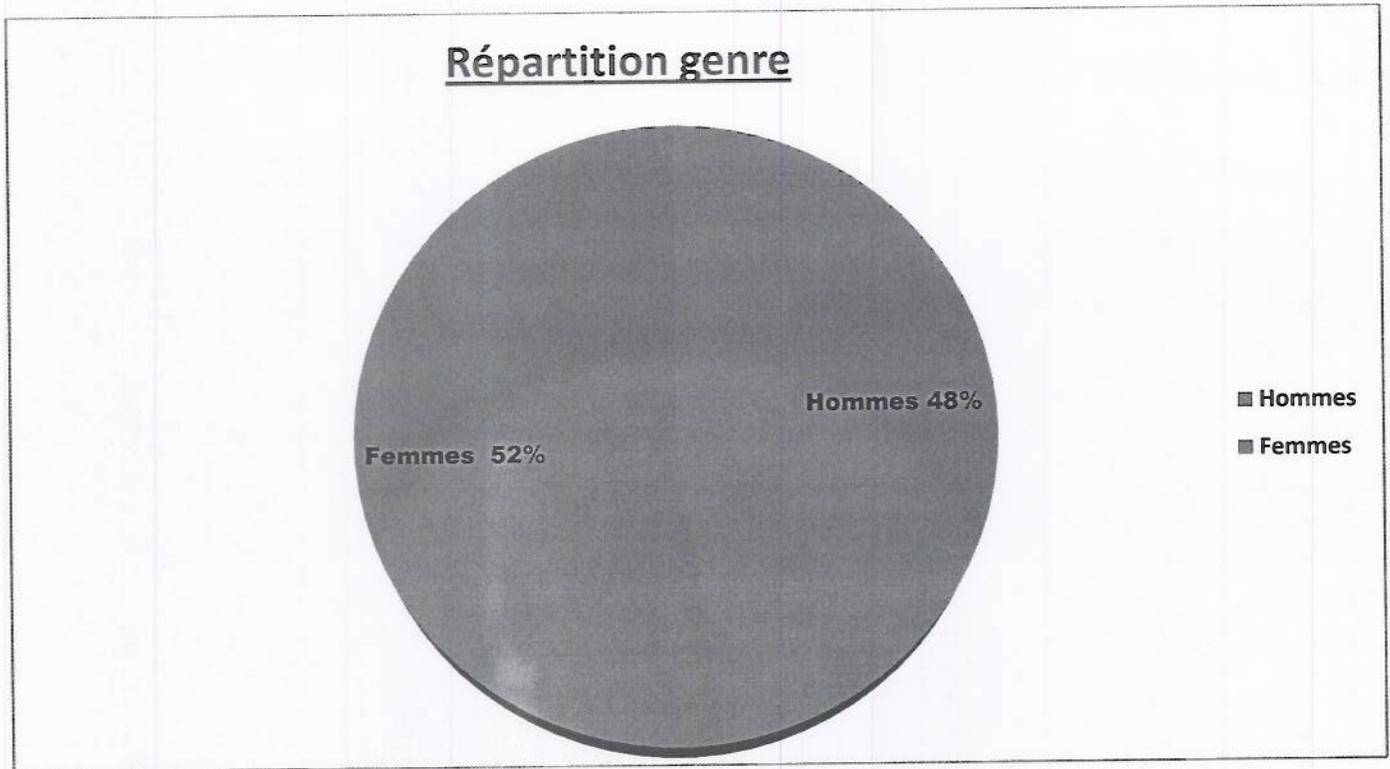
Cependant on a noté une participation remarquable de jeunes cadres issues de l'ANEFIP, de l'Inspection et de l'INAP qui n'étaient pas membres des UGP mais ont manifesté une vive volonté de s'impliquer et de se former.

Comme pour la 1ère formation, les participants disposaient d'une pause quotidienne de 10 minutes pour la pause-café.

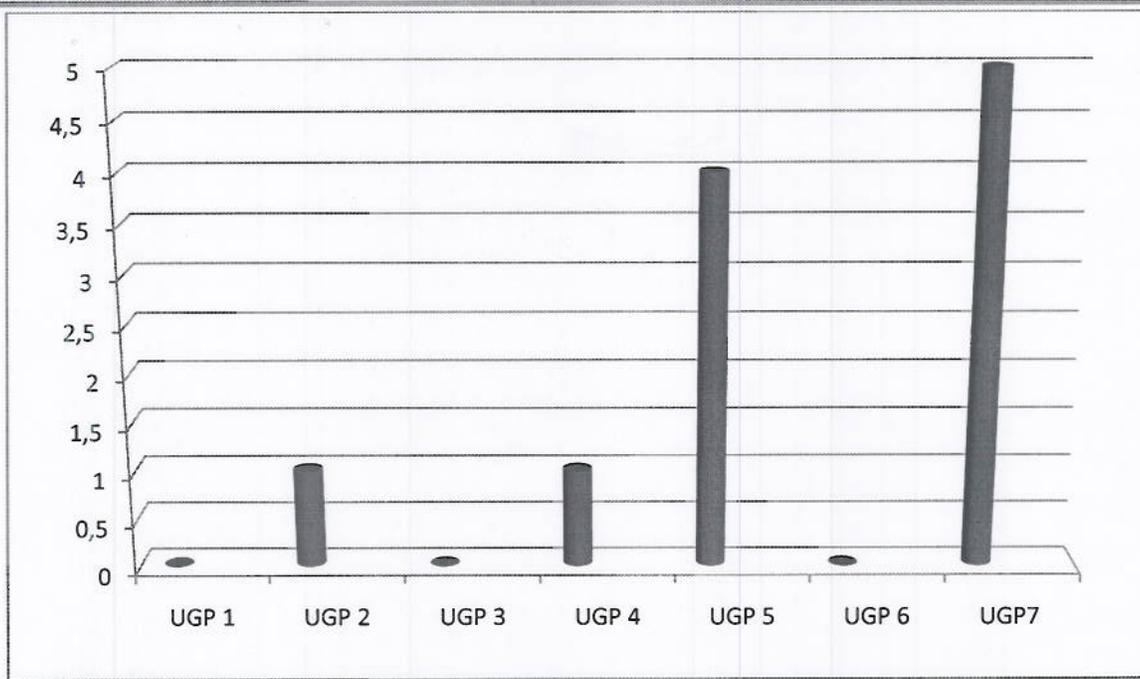
On a noté une absence notable de certains participants, surtout des responsables, durant le dernier jour de la formation.

Afin de susciter davantage la motivation des participants, un certificat de formation signé par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du travail et le Directeur de l'INAP leur a été délivrés à la fin de la session de formation, d'autant que la majorité des participants avaient déjà suivi avec assiduité la précédente session de formation des membres des U.G.P.

a) Répartition Hommes/Femmes :



b) Répartition selon les U.G.P :



V) AUTRES ACTIVITES :

Dans le cadre de ses missions, l'Unité de Coordination et d'Animation a organisé à l'INAP le 11 et 12 Avril 2015 un atelier de mise en place de l'Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications.

Placé sous le haut patronage de son Excellence Mr le Ministre du Travail Chargé de la Réforme de l'Administration, la journée de lancement a été marquée par la présence de Son Excellence Mme ZAHRA YOUSOUF KAYAD, Secrétaire d'Etat à la Solidarité et du Commissaire au Plan Mr AMAREH SAID, ainsi que d'un Représentant Adjoint du PNUD et de plusieurs hauts responsable du Ministère du Travail.

En effet, créée en 2007, l'Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications avait pour missions principaux de produire, diffuser et vulgariser les différentes informations et données statistiques sur l'emploi et le travail en République de Djibouti, au profit de tous les intervenants du marché du travail.

Malgré la portée cruciale de son rôle, l'Observatoire était devenu au fil des années une sorte de coquille vide.

La mise en place de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (O.N.E.Q.) par le décret n°2014-258/PR/MTRA du 21 septembre 2014 a consacré la nécessité de revitaliser et de fixer sur des bases appropriées l'Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications.

L'objectif de cette atelier qui réunissait plusieurs UGP des différents ministères ainsi que des responsables de certains Institutions clés comme l'ANEFIP, ou le CFPA, était de permettre un débat constructif entre les différents acteurs concernées sur l'impérieuse nécessité de mettre en place un Observatoire Nationale de l'Emploi et des Qualifications et, surtout, de jeter les bases sur lesquels sera structuré le futur Observatoire Nationale.

Une fois relancé, l'Observatoire aura le rôle d'organisme centralisateur de toutes les productions statistiques relatives à l'emploi et au travail en République de Djibouti.



Discours d'ouverture de l'Atelier par Son Excellence le Ministre du Travail Chargé de la Réforme de l'Administration en présence de la Secrétaire d'Etat à la Solidarité.

5	OULOUBA ISMEL ABDO	ODPIC	Directrice ODPIC
6	MOHAMED RAYALEH GUELLEH	MTRA	Inspecteur de travail
7	MOHAMED IBRAHIM MOHAMED	MTRA	Chef de service de l'insertion
8	IMAN GABY	CICID	
9	OMAR ABDOULKADER	DISED	
10	ABDOULKADER MOHAMED GARARD		
11	AICHA HASSAN MOHAMED	MTRA	Chef de service
12	MOHAMED ISSE AMINE	MTRA	
13	ABDI FARAH IDLEH	MTRA	Inspecteur du travail
14	AMBARO KAMIL DIRANE	MTRA	
15	ABDIRAHMAN IDRIS ALI	MTRA	
16	MOUSTAKBAL ALI DARAR	MTRA	
17	AIDA SOULEIMAN ABDOULAZIZ	MTRA	
18	AICHA IBRAHIM AHMED	ODPIC	
19	ABDOURAHMAN HASSAN MOUSSA	ODPIC	
20	ARTAN SAID	PNUD	Chargé du Projet Appui à l'Emploi
21	FATOUMA MOUSSA ROBLEH	MTRA	
22	HASSAN BOURHAN MOHAMED	MAEM	Chef de service
23	MOUSTAPHA AHMED MOUSSA	MTRA	
24	ISMAEL HASSAN IBRAHIM	MTRA	
25	NABIHA SAAD HERSI	MTRA	

2) Session de formation des membres des U.G.P

N°	NOMS & PRENOMS	U.G.P	EMARGEMENT
1	Mme KOINA OMAR DAHELO	UGP 5/7	Inspectrice du travail
2	Mr MOHAMED IBRAHIM	ANEFIP	Chef de service de l'Insertion
3	Mme AICHA HASSAN MOHAMED	UGP 5	Chef de service
4	Mme MOUNA MOHAMED AHMED	ANEFIP	Chef de service de l'Emploi
5	Mr MOHAMED ISSE AMINE	ANEFIP	
6	AIDA SOULEIMAN ABDOULAZIZ	UGP7	
7	Mr MOUSTAPHA AHMED MOUSSA	UGP 2	
8	Mme SAIDA MOHAMED DAOUUD	INAP	
9	Mr MOHAMED ADOU SAID	D/TRAVAIL	
10	Mlle FATOUMA MOUSSA ROBLEH	ANEFIP	
11	Mr ABDOULHAKIM ISMAEL	ANEFIP	
12	Mr MOUSTAKBAL ALI DARAR	ANEFIP	
13	Mr MEIZAR MOHAMED ABDOU	UGP 7	Professeur d'économie INAP
14	Mr MOHAMED KAIREH	MENFOP	Chef de service E.N
15	Mr KAKO MOHAMED HASSAN	UGP 7	
16	Mr HASSAN BOURHAN MOHAMED	UGP 4	Chef de service
17	Mme AMINA ROBLEH BOULALEH	UGP 7	Responsable suivi-évaluation INAP
18	Mr MAHAMADE MOHAMED	INSPECTION	
19	Mr DOUKSIEH AOULED	MENFOP	
20	Mme DEKA AOULEH BILEH	ITLS	

21	AMBARO KAMIL DIRANE	ANEFIP	
22	DEKA ABDI FARAH	ANEFIP	
23	HANA YAHYA AWALEH	INAP	